



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affiliation

Question écrite n° 113132

Texte de la question

M. Christian Philip appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités quant à l'affiliation aux régimes d'assurances obligatoires. Souhaitant reprendre une activité indépendante après une mise à la retraite obligatoire (handicapées et sans travail), plusieurs personnes se sont vues affirmer, lors de leur inscription sous le régime fiscal de la micro entreprise, qu'elles seraient obligatoirement affiliées par les soins des chambres de métiers aux régimes d'assurances obligatoires, et notamment celui de la retraite dont elles ne bénéficieraient pas. Sachant que le monopole des régimes d'assurances obligatoires a été abrogé, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment.

Données clés

Auteur : [M. Christian Philip](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113132

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12916